

# Ville du **CROISIC**

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**# 51**

JANVIER  
2022



[www.lecroisic.fr](http://www.lecroisic.fr)  



**ENVIRONNEMENT**

DÉCHETS VERTS



**TOURISME**

TOURISME  
DURABLE

# SOMMAIRE | JANVIER 2022



## 3 VŒUX DU MAIRE

## 12 PATRIMOINE

Et le gagnant est « Terra Mare »

Les croisicais et la mer

En mars, la semaine maritime du Croisic fête les 40 ans du chasse-marée

## 18 URBANISME

Dématérialisation des actes d'urbanisme

## 20 ENVIRONNEMENT

Ramassage des déchets verts

Calendrier des collectes des bacs jaunes

## 24 SOCIAL

Le CCAS en quelques mots

Carrefour Famille: rôle intermédiaire du CCAS

Les numéros utiles

## 34 TOURISME

« Inventons le tourisme durable »

## 36 TRAVAUX

Mise en accessibilité vélo du tour de côte, partie 2

Vers une place Dinan rénovée

Le château du Croisic, mythe ou réalité

## 42 ÉLECTIONS

2022, c'est reparti pour 4 tours

## 44 AGENDA

## 46 TRIBUNES

IMPRIMERIE Corlet Imprimeur

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Michèle Quillard, maire du Croisic.

RÉDACTEURS Joëlle Meunier, William Nocus, Laurent Delpire. MAQUETTE Delphine Chateau, William Nocus.

5100 tirages - janvier 2022

© Toutes reproductions d'articles ou photos sont soumises à autorisation municipale

Chères Croisicaises, chers Croisicais,



Encore une fois, la crise sanitaire ne me permet pas de vous adresser directement mes vœux lors de la traditionnelle cérémonie dans notre ancienne criée.

Ainsi, si je peux formuler un vœu, c'est celui de vous retrouver toutes et tous en présentiel en 2023.

En 2021, nous avons subi une absence forcée de contact qui nous a tous affectés. J'ai une pensée sincère pour toutes celles et ceux qui ont le plus souffert de cette triste année: personnes âgées, malades, fragiles, isolées, ... Malgré des structures jeunesse et des salles municipales fermées, des commerçants à l'arrêt, des événements annulés, les agents municipaux sont restés mobilisés soit sur le terrain soit en télétravail. Ils se sont adaptés et réinventés afin de maintenir l'activité et la continuité des services auprès

des Croisicaises et des Croisicais. Mais si ce virus nous a rendus parfois meilleur et a produit de grands élans de générosité, pour une minorité bruyante, il a augmenté la tension engendrant des comportements agressifs et nombre d'incivilités.

Ainsi, lors de la fermeture des déchetteries, j'ai souhaité la mise en place d'un service de ramassage des déchets verts: trois sacs par habitation.

Mais quelques utilisateurs de ce service, certes une toute petite minorité, ont parfois déposé jusqu'à 20 sacs devant leur domicile, une fois sur deux, non fermés, ou répartition du surplus chez les voisins absents, certaines entreprises de jardinage intervenants chez les particuliers n'hésitant pas à abandonner leurs déchets sur le domaine public.

Et lorsque les agents municipaux ont l'outrecuidance de pointer les incivilités de quelques-uns, ils reçoivent soit une bordée d'insultes soit une logorrhée d'expressions « *Je paye mes impôts* » « *J'ai le droit* » « *Je vais appeler le maire* », etc.

Je tiens à m'adresser à ces irrespectueux: inutile de vous rendre à l'hôtel de ville si c'est pour menacer ou insulter le personnel.

Selon les termes de l'article 433-5 du Code pénal, l'outrage à agent chargé d'une mission de service public est un délit, je n'hésiterai pas à porter plainte si les faits sont caractérisés. Je ne m'imaginai pas devoir rappeler des règles de courtoisie et de politesse. Vous pouvez aisément constater que le niveau d'écoute et de bienveillance du personnel municipal en est décuplé lorsque celles-ci sont mises en œuvre.

Mais je me dois aussi de souligner que la grande majorité des Croisicaises et des Croisicais remercie et félicite les agents municipaux pour leur implication et leur disponibilité.

### **Solidarité**

Ainsi lors de cette crise, qui n'est pas encore définitivement derrière nous, certains de nos agents n'ont pas ménagé leur peine pour garder le contact avec la population: portage de repas, livraison de courses et de médicaments, accueil des enfants des personnels soignants, entretien de la ville, État-Civil, distribution de masques, drive à la médiathèque, lien avec les commerçants, mise en place d'un protocole sanitaire dans les bâtiments publics, organisation

du marché hebdomadaire, la liste est longue et non exhaustive. Et à ce titre, je tiens à remercier plus particulièrement notre police municipale, notre directrice des services à la population Mme Valérie Teffaut, et notre directrice générale des services Mme Joëlle Meunier.

Tous ont su mobiliser les énergies et le personnel nécessaire pour assurer la continuité du service public malgré les difficultés. Ces agents communaux qui travaillent souvent dans l'ombre, je les remercie vivement de leur engagement total. D'une manière générale, je ne peux que me féliciter de l'incroyable solidarité qui s'est manifestée pendant cette période.

### **Médecins**

Lors de cette crise, un malheur n'arrivant jamais seul, l'offre de soins s'est considérablement réduite avec la perte de trois médecins, l'une est partie exercer dans une autre ville, les deux autres praticiens ont pris une retraite bien méritée. Malgré quelques esprits chagrins se répandant sur les réseaux sociaux, nous n'avons pas compté notre temps et notre énergie pour répondre à cette pénurie. Je remercie Jean-Pierre Legrand, adjoint en charge des Affaires sociales, pour son investissement, et notre maison médicale, ouverte en 2013, devrait prochainement accueillir de nouveaux médecins. C'est dans ce contexte morose que votre

nouvelle équipe municipale a été présente pour faire face, et je tiens à la remercier. Cette parenthèse sanitaire ne nous a pas empêché d'avancer dans notre programme. Dès notre élection en juin 2020, nous avons consacré un premier temps à définir nos priorités en évaluant les besoins de chacun.

C'est ainsi que l'aménagement de notre plage Saint-Goustan, le démarrage de notre plan vélo, l'effort à poursuivre sur le logement, les solutions de garde pour les enfants croisicais, la réflexion globale sur nos équipements sportifs, notre développement économique ont été définis comme prioritaires pour l'avenir du Croisic.

### **Plage Saint-Goustan**

Dès l'été 2020, nous avons voulu que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sur notre plage Saint-Goustan soit opérationnelle.

Depuis 1893, nous accueillons les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu. En 1997, les nouveaux locaux du centre médico-social Saint-Jean-de-Dieu accueillent les premiers polyhandicapés, avenue de Saint-Goustan, non loin de la plage éponyme. C'est pourquoi, nous avons associé le centre dans notre réflexion. Mais plus qu'un accès à une zone de baignade, notre intention a porté sur une vision intégrale du site et nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons viser tous les handicaps, toutes les

Suite au départ de deux médecins (l'un parti en retraite, l'autre ayant changé de commune), la Ville a trouvé un nouveau médecin, un autre doit arriver fin mars et le maire est en négociation pour un 3<sup>e</sup> en fin d'année.



personnes à mobilité réduite afin d'avoir un accès universel par tous les cheminements menant à la plage Saint-Goustan. Avant la mise en place des équipements, nous avons sollicité la direction départementale des territoires de la mer, propriétaire de la plage, celle-ci a validé immédiatement notre projet. J'y vois un encouragement et une confirmation de la pertinence de nos choix. Une première partie de la mise en accessibilité de la plage est opérationnelle avec un platelage sur le sable, des zones de rencontres, des sanitaires conformes, etc. La seconde phase interviendra avant l'été de cette année, elle portera notamment sur les cheminements PMR. Je rappelle que la Ville du Croisic figure parmi les premières

communes signataires d'un plan d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics. À ce titre, je souhaite désormais obtenir le label Handi-Ville. Tout comme j'ai fixé comme objectif à notre équipe d'obtenir le label Accueil Vélo.

### **Plan vélo**

Face à l'urgence climatique, les mobilités douces s'imposent dans le paysage urbain. Parmi celles-ci, la pratique du vélo connaît un bel engouement qui s'est accentué avec la crise sanitaire.

Le premier résultat visible de cette politique est notre tour de côte désormais cyclable dans sa première partie. L'ensemble a été programmé sur deux ans. Les 3 km restant jusqu'à l'entrée du Croisic sont prévus pour cette année. *In fine*, cet ouvrage sera

intégré aux 140 km de Vélocéan. Ce projet remonte à 2013, il a fallu réunir autour de la table Cap Atlantique, compétent sur le domaine cyclable, le conseil départemental, propriétaire de la RD 45 et la Ville du Croisic, qui avait en charge la maîtrise d'œuvre totale de l'opération. Ce projet était aussi complexe car il devait répondre à de multiples usages: une dimension utilitaire comme desserte quotidienne des riverains et du port, une dimension environnementale puisque dans un cadre naturel très protégé et une dimension touristique notamment en haute saison. Ces relatives difficultés n'ont pas entravé mon volontarisme sur ce dossier. L'étude de notre communauté d'agglomération a opté pour une chaussée à voie centralisée plus connue

Cette année, une passerelle de 17 m de long permettra aux fauteuils de franchir en toute sécurité la jetée entre la place du Tréhic et la plage de Saint-Goustan.





sous le sigle CVCB. Ce dispositif expérimental sur le territoire national provoque encore de nombreux débats. Mais des études auprès des cyclistes laissent apparaître un niveau de sécurité en progression. Les conditions de dépassement sont nettement améliorées même avec un trafic soutenu. Car au vu de la faible largeur de cette route, il ne nous était pas possible de réaliser des pistes cyclables en site propre. Il nous faut dorénavant apprendre à partager l'espace entre les vélos et les véhicules motorisés. Le choix du CVCB, c'est un juste équilibre entre les besoins de mobilité douce et un développement durable. La vitesse est abaissée à 30 km/h sur certaines parties du parcours par des coussins berlinois et des plateaux aux intersections. De plus, nous avons installé une quarantaine de porte-vélos sur des arrêts pertinents. À ce propos, je souhaite porter ce type d'équipement de 120 à 180 pour la totalité du territoire communal.

Toujours dans l'optique d'obtenir le label Accueil-Vélo, notre office de tourisme a commencé à plancher sur le vélo-tourisme. Il travaille sur un document de communication recensant tous les itinéraires cyclables, les possibilités de stationnement, de réparation et de location ainsi que les hébergements pouvant accueillir dans de bonnes conditions les cyclotouristes.

Dès le début de cette année, l'office de tourisme mettra à disposition un ensemble de services, du kit-crevaillon au remplissage d'une gourde en passant par la possibilité de recharger une tablette, un téléphone portable ou la batterie d'un deux-roues à assistance électrique.

Concernant les vélos électriques, il existe depuis maintenant 6 mois deux stations en libre-service pouvant accueillir chacune 4 cycles. En fonction des retours d'utilisations, nous étendrons ce parc. Une de ces bornes est située à la gare SNCF et prochainement, dans le cadre du projet 1001 gares, porté par la SNCF, nous installerons un loueur de cycles et des consignes dans une annexe du bâtiment. Comme vous le voyez, l'année qui vient sera l'année de la petite reine. La médiathèque,

l'office de tourisme vont décliner, au long de ces mois à venir, tout un programme d'animations autour du vélo et de la nature.

Aujourd'hui, le vélo devient une des solutions de mobilité pratique et économe entre nos différents pôles de vie. Et au Croisic, aucune distance n'est infranchissable.

### **Habitat - Logement**

Ainsi, le futur quartier de la Pierre Longue ne sera qu'à 1,5 km des écoles, des structures jeunesse et sportives, moins de 15 minutes à pied ou 8 à vélo. À terme, il va accueillir sur une superficie de 17 000 m<sup>2</sup>, 31 lots libres de constructeur et 20 appartements locatifs sociaux de type T2/T3.

Je poursuis cette politique de l'habitat que j'ai mené sur mes mandats précédents, je pense notamment au quartier

Du Puigaudeau qui a permis à 42 jeunes ménages de se sédentariser sur notre commune malgré la cherté du foncier. L'objectif reste le même : permettre aux jeunes ménages de rester sur notre commune en accédant à la propriété afin de garantir un dynamisme économique et le maintien de service public de qualité. Enfin, nous devons combler notre déficit de logements sociaux. Pourtant avec 11,2 %, Le Croisic n'est pas le plus mauvais élève de Cap Atlantique. Depuis 20 ans, les communes subissent un empilement législatif. La Loi SRU avec son objectif de 25 % de logements sociaux, la Loi Duflot avec des pénalités multipliées par quatre et dernièrement la Loi Élan qui oblige à 25 % d'habitat social pour les communes de plus de 3 500 habitants. Et bien

Avant son aménagement, le terrain du futur lotissement de la Pierre Longue va faire l'objet de fouilles archéologiques préventives.





Le terrain de l'ex Glacière accueillera 12 logements sociaux.

sûr, sans jamais tenir compte des spécificités des communes.

La plupart de nos jeunes ne souhaitent pas accéder au parc social, ils ambitionnent bien légitimement d'accéder à la propriété. Je renouvelle donc ce type d'investissement réservé aux primo-accédants et c'est précisément là où l'on découvre la perversité de ce taux de 25 % de logements sociaux car il est toujours calculé sur celui des résidences principales.

En résumé, plus vous faites de logements en résidence principale pour garder vos jeunes et une stabilité démographique, plus l'on vous demande de construire de logements sociaux alors que la demande est très faible. Le Croisic est une presqu'île de 4,5 km<sup>2</sup> coincée entre l'océan et le Traict, dans un espace contraint, accessible par une seule route, avec plus d'un tiers de son territoire classé en zone naturelle et soumis

aux règlements d'urbanisme: Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL), aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap), Loi littoral, zone agricole. Sur 450 ha, il nous reste 4 ha dont 3,4 ha n'appartenant pas à la Ville. Il est illusoire de penser que nous pourrions construire 213 logements avant 2025 en l'absence de réserves foncières.

Nous sommes dans une Petite Cité de Caractère et au regard de l'importance de son patrimoine, je veille sur cet ensemble architectural cohérent car la défense de ce patrimoine est au cœur de ma politique d'urbanisme, je m'attache donc à trouver un équilibre entre constructions et respect de l'environnement.

Pendant ce temps, l'État fait des statistiques et se moque d'engendrer une urbanisation galopante et débridée, il m'est donc très pénible de constater

que la commission nationale SRU, qui ne connaît rien de notre territoire, m'impose une politique de logements sociaux irréaliste. Cette situation très compliquée met en exergue les incohérences des lois avec pléthore de règles qui limite, à juste titre, les constructions sur des sites remarquables et nous impose de construire à tout prix sans pouvoir le faire. Bien évidemment, dès que c'est possible, je suis vigilante et je favorise la réalisation de petits programmes en dent creuse sur les secteurs déjà urbanisés, à condition de repérer des immeubles vétustes.

C'est le cas pour l'immeuble de la Glacière. Ce bâtiment, construit après-guerre pour fournir de la glace aux marins-pêcheurs, est en cours de démolition et de reconstruction. Au printemps 2023, le bailleur social proposera un parc de 12

logements de type T3. Une dizaine d'autres logements de type T2 et T3 sera aussi livrée fin 2024 dans le quartier Waldeck-Rousseau non loin du jardin Jan. Pour conclure ce chapitre logement, nous lançons une opération, avec un bailleur social, d'une dizaine de logements dédiés aux emplois saisonniers non loin de la gare. En effet, s'il est relativement aisé de se trouver un travail en saison, en revanche, se loger est un parcours long et difficile. Nos commerçants nous ont alertés sur cette difficulté. Cet investissement est primordial pour notre vitalité économique et touristique. Tous ces programmes immobiliers, et plus particulièrement celui de la Pierre Longue pour les jeunes ménages, visent aussi à maintenir une démographie constante notamment au travers de la pyramide des âges et le renouvellement des générations.

### **Micro-crèche**

En 2018, nous avons 34 naissances. En 2019: 21. Alors que les années précédentes la natalité se situait entre 12 et 15 enfants. Ce rebond nous a alertés. À ce jour, 14 assistantes maternelles accueillent à leur domicile 1 à 4 enfants jusqu'à 3 ans pour 48 places recensées. Mais certaines de ces professionnelles vont d'ici quelques années partir à la retraite et elles ne seront pas forcément remplacées. Nous faisons face à un manque de vocations. C'est ce qui nous a conduit à

imaginer une micro-crèche de 9 places + une d'urgence. La Caisse d'allocations familiales est arrivée au même constat et soutient ce projet. Elle prendra en charge 43 % du fonctionnement de la structure. Construite cette année, elle ouvrira au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, au cœur de nos équipements Jeunesse, scolaires et Sports.

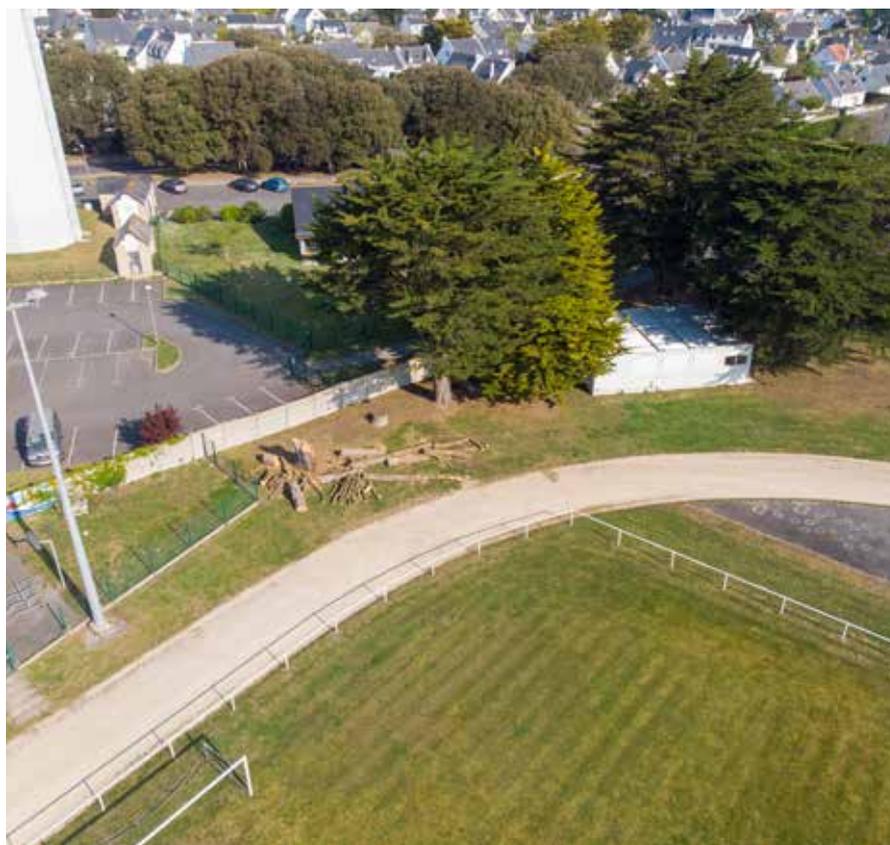
### **Enceinte sportive**

Sur ces équipements sportifs, nous avons entamé une réflexion globale sur notre enceinte sportive. Ce complexe de plus de 50 ans, nonobstant de nombreuses interventions d'entretien et de rénovation, n'échappe pas à

une certaine usure du temps. Il a besoin aussi de s'adapter à l'évolution des besoins et des pratiques sportives. Plus d'une dizaine de clubs représentant pas loin de 600 adhérents, 200 jeunes des écoles ou des structures jeunesse se répartissent sur une cinquantaine de créneaux par semaine. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet engouement sportif et pourtant nous manquons de place et de créneaux. Satisfaire la demande est impossible sans lieux supplémentaires.

Le programme n'est pas encore totalement finalisé mais l'objectif est de recentraliser sur un même site les structures sportives,

La future micro-crèche, installée entre le groupe scolaire Bernard-Lalande et le gymnase, devrait accueillir les premiers enfants au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.



L'enceinte sportive va bénéficier dans les 3 prochaines années d'une sérieuse mise à niveau avec l'ajout de nouveaux bâtiments afin de permettre une plus grande fluidité dans la mise à disposition des créneaux auprès des clubs sportifs.



de créer une salle polyvalente, l'actuelle étant saturée, ainsi qu'une autre salle consacrée à la convivialité des clubs.

### **Culture**

Pour la culture aussi, nous avons consenti de grandes ambitions en termes de salles: à côté de notre ancienne criée, la Galerie Chapleau en 2014, la médiathèque Le Traict d'encre en 2018, la salle Jeanne d'Arc fin 2019. Celle-ci a connu des soubresauts au démarrage en raison de la crise sanitaire. Entre annulation et report, difficile de fidéliser le public sur ce nouvel équipement. Mais je reste confiante au vu des premiers abonnements: plus d'une centaine en l'espace d'un mois. Après le spectacle vivant, les expositions, les conférences, la lecture publique, nous souhaitons doter l'enseignement musical d'une salle digne de ce nom. Même si ce domaine est une compétence communautaire,

il nous semble impératif que l'association chargée de cette mission de service public bénéficie désormais de bonnes conditions de travail pour ses professeurs et élèves. Situés à l'étage dans un ancien logement d'instituteur, les locaux ne sont plus adaptés et difficilement accessibles.

L'enseignement musical va donc être installé rue des Lauriers, au cœur d'un environnement culturel, entre la galerie Chapleau et la médiathèque. Les travaux sur cette demeure du XIX<sup>e</sup> siècle sont en cours. Elle accueillera courant 2022, l'école de musique et sa centaine d'élèves, d'autres associations de musique pour leurs répétitions et une résidence d'artiste pour nos expositions estivales.

Ainsi, notre stratégie territoriale va au-delà d'un investissement sur notre patrimoine. Nous visons à entretenir l'attractivité de notre commune. Et la richesse

culturelle y participe grandement. Tout comme un patrimoine naturel et architectural préservé, des services efficaces, des infrastructures culturelles, sportives et jeunesse bien dotées, des commerces de qualité, des investissements dans l'aménagement urbain, le logement et le patrimoine sont aussi des atouts de notre développement économique.

Ainsi, nous allons bientôt recevoir sur notre zone artisanale plusieurs entrepreneurs. Nous terminons l'aménagement urbain du site Simalion où les 9 lots sont désormais attribués. Ce sont 8 000 m<sup>2</sup> consacrés aux activités nécessitant une proximité avec la mer: paludiers, marins-pêcheurs, conchyliculture... entre autres.

Car si une grande partie de l'économie du Croisic repose sur le tourisme, les secteurs d'activité liés à la mer apportent une contribution non négligeable à la création d'emplois. La

pêche se maintient. Si la criée du Croisic occupe le dernier tiers du classement en valeur et en tonnage des 35 criées de France, en prix de vente moyen, Le Croisic reste à la 3<sup>e</sup> place grâce à ses produits de qualité à haute valeur ajoutée.

Notre dynamisme économique, c'est aussi 1001 gares dont je vous parlais il y a quelques instants. Porté par SNCF Gares et Connexion, qui souhaite valoriser ses locaux vacants, nous avons signé une convention de 6 ans pour accueillir un service privé de loueur de cycles.

Tous ces projets, je ne pourrais les mener sans vous. Et s'il y a une chose que je retiens de mes précédents mandats, c'est que rien ne se fait sans les femmes et les hommes de bonne volonté. Tous nos projets ne sont là que pour chacune et chacun d'entre vous. Tout comme mon engagement et celle de mon équipe. Notre préoccupation première est votre bien-être et bien vivre au Croisic.

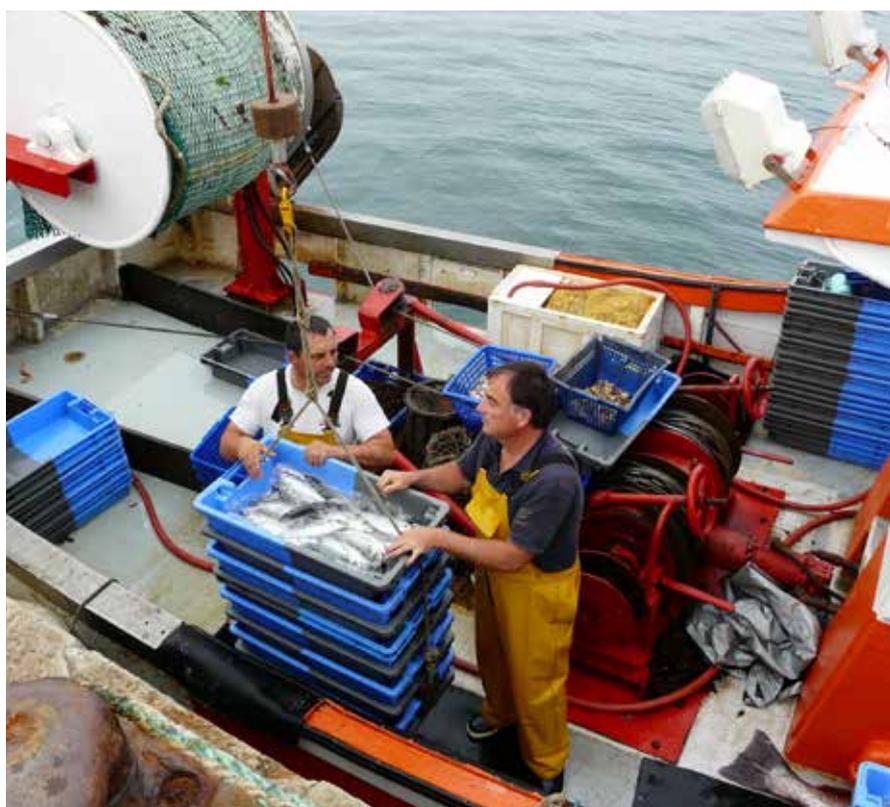
C'est pourquoi, il est essentiel de favoriser un développement harmonieux et raisonné, tout en préservant les finances communales.

Nous vivons dans un endroit exceptionnel, dans un cadre protégé. Le Croisic est un cadeau à transmettre aux futures générations.

Je vous souhaite une excellente année 2022. 🍷



Les poissons du Croisic ont désormais leur étiquette « Produit en presqu'île de Guérande ». Objectif : vendre, consommer local et doper la notoriété.





L'horloge Terra Mare indiquera l'heure et le cycle des marées.

## ET LE GAGNANT EST « Terra Mare »

Fruit de la collaboration entre le lycée rennais des métiers et la Ville du Croisic, une horloge à marée s'ajoutera au riche patrimoine croisicais en 2023.

**E**n mars 2020, la Ville du Croisic sollicitait les étudiants de métier d'art en formation horlogère du lycée des métiers Jean-Jaurès de Rennes pour imaginer une horloge à marée. Les termes du défi étaient de concevoir un instrument horaire monumental avec indication des marées en lien avec le

cycle lunaire. L'instrument pouvant être hybride, avec un fonctionnement mécanique et/ou électrique.

Avec la crise sanitaire, le projet ayant pris du retard, c'est finalement à l'ancienne criée, lors du week-end des 19 et 20 novembre 2021 qu'a pu se prononcer le public sur les quatre créations proposées.

Près de 400 personnes ont donc voté pour élire la meilleure vision de cette horloge à marée. Le choix du public fut identique à celui des membres du jury, et c'est le duo Louise Godard et Louise Hamon qui s'est imposé avec « Terra Mare » : « Avec ces deux cadrans, nous avons voulu mettre en évidence le lien étroit qui existe entre Le Croisic

Jacques Bruneau, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la Culture, a remis un chèque de 500 € à l'équipe gagnante Louise Godard et Louise Hamon.

*et la mer. Nous souhaitons nous inscrire dans le fil de l'histoire de cette petite cité de caractère en rappelant par de subtils dégradés de bleus et de bruns, le mathématicien, physicien et hydrographe Croisicais Pierre Bouguer. En faisant face au cadran terrestre, le promeneur pourra lire l'heure ainsi que le jour du mois et admirer en arrière-plan la ville qui s'élève sur ce petit bout de terre, tandis qu'en regardant le cadran marin, on sera emporté dans l'immensité de l'océan et on pourra savoir où en est le cycle des marées. Et grâce à son affichage du cycle lunaire en lien direct avec celui du cycle des marées, Terra Mare permettra de mieux comprendre en quoi ces phénomènes sont liés. »*

Désormais, le projet va entrer dans sa phase de réalisation. Philippe Lacroix, subdélégué au Patrimoine et qui pilote ce dossier, s'est déjà mis en recherche d'artisans



qualifiés pour fabriquer cette horloge. D'une hauteur de 2,50 m et de 2 m d'envergure, installée sur un socle, elle sera implantée sur le port du Croisic fin 2023. Plusieurs lieux d'implantation sont à l'étude. « Actuellement, nous recherchons des sponsors pour financer une partie de cette œuvre. Nous comptons sur la générosité des Croisicais. Ils sont aussi attachés

à faire vivre le patrimoine maritime de notre commune. Celui-ci doit continuellement s'enrichir. Nous avons déjà un cadran solaire au Mont-Lénigo, cette horloge à marée va raisonner avec notre passé glorieux et s'inscrire aussi dans notre avenir en témoignage de l'intimité qui nous unit à l'océan » s'enthousiasme Philippe Lacroix. ▼

### Les journées Européennes des Métiers d'Art et Le Croisic

Sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Économie et des Finances, l'Institut National des Métiers d'Art a créé en 2002 les Journées Européennes des Métiers d'Art (Jema). L'événement est aujourd'hui organisé dans 18 pays européens.

Depuis 2018, l'association des Petites Cités de Caractère (PCC) relaie les « Journées européennes des métiers d'art » (Jema). Cet événement unique au monde milite pour une plus grande reconnaissance du secteur des métiers d'art et la promotion du savoir-faire de professionnels de talent.

La ville du Croisic, labellisée PCC en 2006, et qui a inscrit depuis de nombreuses années dans sa démarche touristique la valorisation de son patrimoine bâti, naturel et immatériel, ne pouvait que se reconnaître dans ces journées. Elle s'est donc portée candidate pour 2021 en tant que porteur de projet.

Michèle Quellard, maire du Croisic, a donc signé une convention de partenariat avec le lycée des Métiers d'Art de Rennes et plus particulièrement autour du métier de l'horlogerie.

Cette collaboration entre l'association Petites Cités de Caractère, les Jema et la Ville du Croisic doit se poursuivre sur plusieurs années.



## LES CROISICAIS ET LA MER, regards croisés

Comment conserver la mémoire des savoir-faire d'un port de pêche pour que ce patrimoine immatériel reste vivant ? C'est la question à laquelle a décidé de répondre la Ville du Croisic au travers d'une collection vidéo recueillant le témoignage de nos professionnels de la mer.

Philippe Lacroix, subdélégué au Patrimoine pour la Ville du Croisic a réalisé une vingtaine d'entretiens avec des pêcheurs en retraite, des charpentiers de marine et un producteur d'algues... L'objectif est de garder la mémoire de ces professionnels de la mer de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Cette démarche a été initiée entre la Ville du Croisic, le

réseau régional des Petites Cités de Caractère (PCC) des Pays-de-la-Loire et l'office du patrimoine culturel immatériel (OPCI) « *Un partenariat, intitulé " Les Croisicais et la mer, mémoire et regards croisés " a été engagé entre ces trois acteurs. Il vise à conserver la mémoire de la mer, menacée de disparition avec la perte de la dernière génération, de nourrir la culture contemporaine pour*

*accompagner l'aspiration des Croisicais à s'identifier à une culture locale prospère et enfin d'enrichir le patrimoine croisicais en impliquant la population* » souligne Laurent Delpire, directeur du Patrimoine et de l'Urbanisme pour la commune.

À l'origine du projet, les associations PCC et OPCI cherchaient une ville candidate pour travailler sur le patrimoine

maritime. Le Croisic a relevé ce défi. Philippe Lacroix a trouvé un soutien de poids en la personne de Michel Hervy et de son association Croizimages. Cet ancien pêcheur filme tous les entretiens et possède un réseau suffisamment implanté pour convaincre les anciens marins-pêcheurs de témoigner de leurs aventures professionnelles « *Michel est d'une aide précieuse tant d'un point de vue technique que relationnel; de plus, il possède déjà plusieurs films dans ses archives sur le sujet* » précise Philippe Lacroix.

À ce jour, tous ces films sont sur DVD. De 30 à 45 minutes, ils sont à la disposition du public et empruntables à la médiathèque Le Traict d'encre. « *Les premiers retours sont très satisfaisants. Les visionnages ont convaincu d'autres personnes du monde maritime de venir témoigner. À terme, toutes les vidéos seront consultables et téléchargeables sur le site de l'OPCI et de l'office de tourisme. Cette œuvre sur la connaissance et la valorisation du patrimoine immatériel a été remarquée au*



Le samedi 27 novembre 2021 à la médiathèque, le maire, Michèle Quellard, Philippe Lacroix, subdélégué au Patrimoine et leurs collègues élus ont remercié ceux qui ont témoigné sur leur aventure maritime.

*plan national et Le Croisic est cité en exemple et donne des idées aux autres territoires marins, c'est le cas par exemple de la commune martiniquaise des Anses d'Arlet, une délégation d'élus s'est déplacée chez nous pour envisager d'effectuer, eux aussi, une collecte de témoignages* » se réjouit l'élue au Patrimoine. ▼

## ☰ ZOOM SUR

Tous les ans, la société des Amis du Croisic publie une revue sur un thème local. Cette année, l'essentiel du numéro est consacré à la pêche à la sardine et ses conserveries. La publication est en vente à la Maison de la Presse, quai d'Aiguillon.



## ZOOM SUR

### Lotissement Pierre Longue : fouille

Le dossier a pris un peu de retard en raison du diagnostic archéologique, celui-ci devrait intervenir courant avril 2022. Le permis d'aménager est déposé et en cours d'instruction.





## EN MARS, LA SEMAINE MARITIME DU CROISIC fête les 40 ans du Chasse-Marée

Échanger sur l'évolution du monde maritime, fluvial et lacustre, voici l'objectif des rencontres que proposent la ville du Croisic, la revue le Chasse-Marée et l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel. Trois journées et deux soirées d'animations et des expositions à l'ancienne criée sont prévues, du jeudi 10 au samedi 12 mars dans le cadre de la Semaine maritime qu'organise la ville du Croisic.

L'événement est l'occasion de fêter les quatre décennies du Chasse-Marée. Ce bimestriel consacré à l'univers marin a initié et coorganisé plusieurs grandes rencontres offrant des temps de découverte et d'échanges. Depuis 1986 (première du genre, à Douarnenez, sur le thème du patrimoine maritime), se sont côtoyés spécialistes, chercheurs et passionnés, professionnels de la mer, acteurs associatifs, plaisanciers, marins et autres gens de mer et de rivière de tous les métiers. Ce sera le cas de nouveau du 10 au 12 mars. Sur une proposition de l'OPCI – Office pour le patrimoine culturel immatériel, association qui, entre autres, organise des rencontres consacrées à l'étude et à la transmission des traditions orales et des savoir-faire populaires – cet

« anniversaire » aura lieu au Croisic. Quant à la Ville du Croisic, elle mène actuellement, avec la collaboration de l'OPCI, un programme de sauvegarde et de transmission de la mémoire collective, « Les Croisicais et la mer (voir page 14). Au cours de ces journées seront présentées plusieurs expositions dans l'ancienne criée (aux thématiques variées: techniques de pêche dans l'estuaire de la Loire, les 40 ans du Chasse-Marée, traditions chantées du Havre, de Fécamp, les pêcheurs du lac de Grand-Lieu...). S'y ajouteront une soirée « cinéma maritime », ainsi qu'une autre, « 40 ans de (re)découverte des chansons maritimes », animée par L'Armée du Chalut, Touline et l'association Dastum 44. Les rencontres se tiendront salle Jeanne-d'Arc (réservation conseillée, et diffusion en direct

sur les sites web du Chasse-Marée et de l'OPCI). Les thèmes retenus reflètent les thématiques promues par le Chasse-Marée au fil des numéros: la pêche, aujourd'hui et demain; l'évolution de la plaisance; la patrimonialisation de la culture maritime et fluviale; l'environnement marin: de nouvelles perspectives; archéologie et savoir-faire des populations littorales; les bateaux « du patrimoine » à l'heure de la transmission. Une trentaine d'intervenants sont

invités, qui ont pour beaucoup cultivé une complicité de longue date avec l'équipe du Chasse-Marée. Le programme est en ligne sur les sites des coorganisateur, mais citons ici, entre autres, dans des registres différents, Vincent Guigueno spécialiste de l'histoire maritime et notamment des phares, Xabi Agote créateur d'une école de charpentiers de marine, François Vivier architecte naval, Christophe Baley enseignant chercheur à l'Université de Bretagne Sud, Catherine Vadon

docteur en océanographie, Bernard Le Sueur agrégé d'histoire, Jean-Michel Le Boulanger maître de conférences de géographie à l'université de Bretagne-Sud, etc. Des rencontres qui seront l'occasion de saluer une aventure humaine et éditoriale unique en France et même en Europe. Rendez-vous du 10 au 12 mars. ▼

Réservation, programme sur le site de l'OPCI <http://opci-ethnodoc.fr/> et du Chasse-Marée <https://www.chasse-maree.com/>

## ☰ ZOOM SUR

### Soirée cinéma documentaire

#### « Septembre 1930 - Thoniers dans la tempête » (2020) un film d'Alain Pichon,

Ingénieur spécialisé en recherche et valorisation historique, en partenariat avec KulturBretagne, produit par l'Université d'Evry Paris-Saclay

⊕ jeudi 10 mars 2022, salle Jeanne d'Arc, 20 h 30  
7 € tarif plein - 5 € Tarif réduit (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)

« Avec Thoniers dans la tempête Alain Pichon réalise un précis d'anthropologie marine sur les bateaux de travail et les conditions de vie des équipages dans la Bretagne de l'entre-deux-guerres. Son récit, à base d'archives et de travaux graphiques, nous fait entrer de plain-pied dans un quotidien aventureux, où l'excitation et la peur cohabitent. La méga tempête de septembre 1930 y est racontée au travers des témoignages de ceux qui en sont revenus, et illustrée par des huiles sur toile. Près de 300 thoniers à voile sont en pêche, en mer Celtique, au large de l'Irlande. Des vents inouïs et des vagues immenses vont les submerger. 143 tableaux plongent le spectateur dans la tourmente. Il s'achève avec le retour des survivants et le drame des familles à terre. »



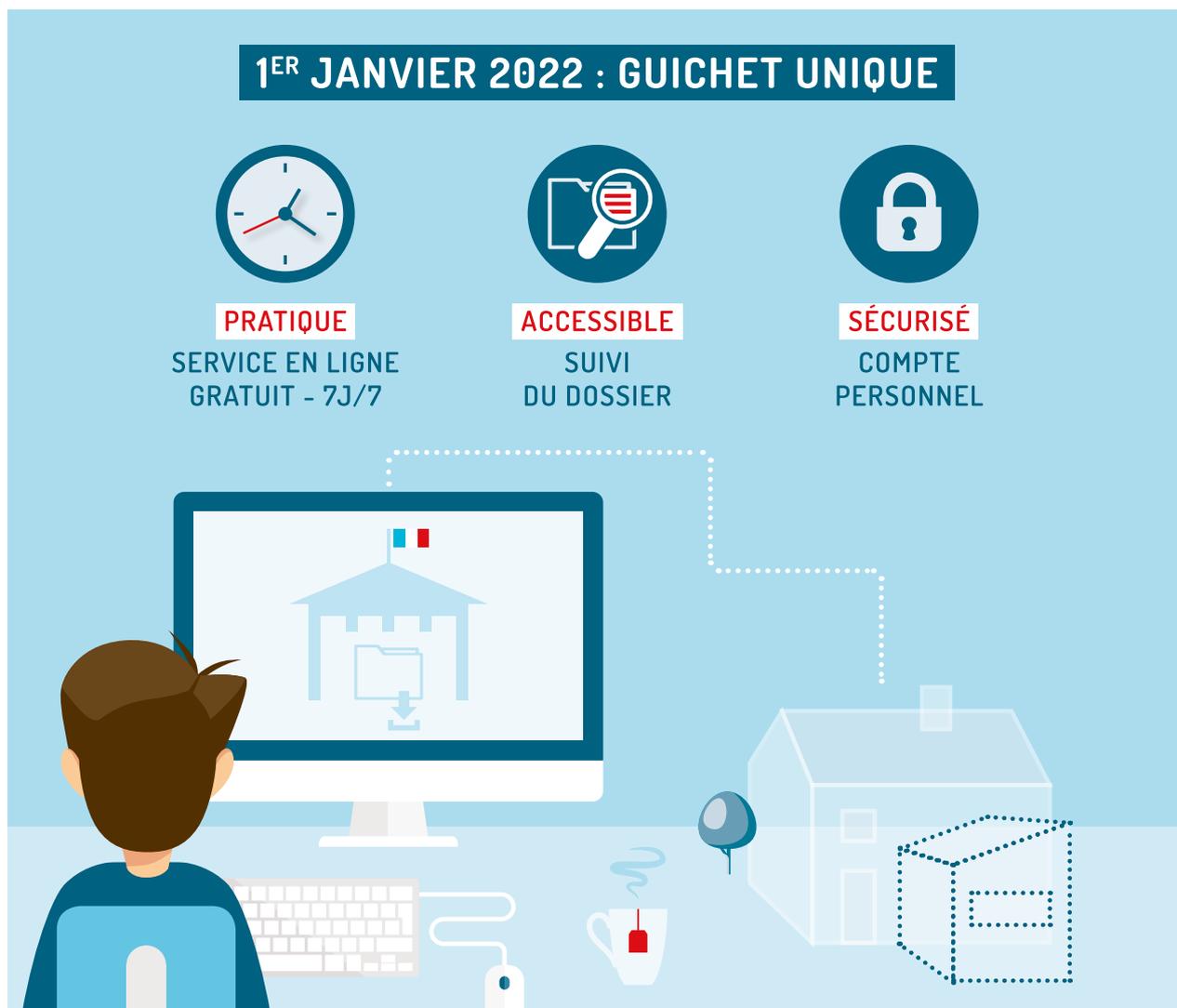
10 coups de mer travers ©Jo Le Floch

### Concert

#### « 40 ans de (re) découverte des « chansons de mer »

⊕ vendredi 11 mars, salle Jeanne d'Arc, 20 h 30  
7 € tarif plein - 5 € Tarif réduit (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)

En 1981, le Chasse-Marée publiait le premier volume de son Anthologie des chansons de mer, qui devient vite une référence. Groupes et associations font revivre le répertoire des populations des côtes de France et font connaître « le patrimoine oral des matelots français ».



## DÉMATÉRIALISATION des actes d'urbanisme

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, dans le cadre de la dématérialisation des actes d'urbanisme, Cap Atlantique propose un guichet unique pour le dépôt des demandes d'urbanisme pour l'ensemble des communes de son territoire.

Le dépôt en ligne des dossiers est ouvert tant aux particuliers qu'aux professionnels et vous permet de déposer vos demandes de permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager,

déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.

À noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes sous format papier directement au service urbanisme de la commune

ou par courrier adressé à la commune où se situe le projet.

Le service urbanisme de votre commune reste ouvert et disponible pour répondre à toutes vos questions aux horaires et jours habituels. ☑

👉 Service gratuit et accessible à l'adresse <https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique>

## APPLICATION SCOT : INCONSTRUCTIBILITÉ

La révision du plan local d'urbanisme (Plu) du Croisic pour sa mise en conformité avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) n'ayant pu se faire dans les délais, Cap Atlantique a informé la Commune que les modalités d'application de la loi Littoral, définies et précisées par le SCoT s'appliquent désormais directement aux autorisations d'urbanisme. Conséquence : dans les secteurs du Pré Gras et du Castouillet/Port Val non considérés en continuité des zones urbanisées, plus aucune construction neuve ou extension n'est désormais possible.

La révision du Plu interviendra en 2022, elle est nécessaire environ tous les 10 ans. Quant au SCoT, il est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à long terme (environ 20 ans), et à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).



## ZOOM SUR

### Logements sociaux

La Commune étant sous tutelle de l'État au titre des logements sociaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) sont transmises pour examen en préfecture. Cette dernière a manifesté son intérêt pour le site des Capucins appartenant à l'hôpital et ayant récemment fait l'objet d'un accord de permis de construire pour la réalisation de 7 logements par un opérateur privé. Si le projet se révèle viable via un bailleur social, le préfet déléguera le droit de préemption à l'établissement public foncier pour une acquisition aux frais de la Commune via un portage foncier.

Pour une parcelle à l'angle de la rue du Flot et de la rue Waldeck-Rousseau. L'achat vient d'être finalisé. Cette transaction a demandé une dizaine d'années malgré l'emplacement réservé sur ce terrain. Le bailleur social Silène travaille sur le dossier où 10 logements sont prévus (Type R+1+comble). Permis de construire en juin 2022 pour une livraison fin 2024.

Une dizaine de logements, rue du Flot.





## RAMASSAGE DES déchets verts

Devant le succès du service de collecte des déchets verts en porte-à-porte organisé au début de la crise sanitaire en 2020 et afin de répondre à la demande de nombreux Croisicais, Madame le Maire a décidé de pérenniser cette collecte, à raison de 2 ramassages par mois. Cependant ce service municipal a rencontré nombre d'incivilités de la part de certains usagers: volume de déchets trop

important, dépôt sur le domaine public des déchets d'entreprises privées, rajout dans la matinée ou l'après-midi de déchets sur le trottoir, dépose des déchets sur le trottoir une voire deux semaines auparavant (en temps de pluie), dispersion de sacs chez les voisins, insultes envers le personnel municipal. Pourtant s'il est gratuit, ce service a un coût:

➤ En 2021, 21 passages ont été

effectués par les services de la Ville.

➤ 25 300 tonnes de déchets verts évacués.

➤ 9 agents pour chaque collecte avec un total de 1471,50 heures soit un coût en personnel de 36 022 €

➤ Matériel: 4 petits camions; 1 tracteur chargeur; 1 camion poids lourd pour le transfert des déchets vers la station de broyage des végétaux de Livéry. ➤



Quelques exemples d'incivilités lors du ramassage des déchets verts.



## ZOOM SUR

### Les bonnes pratiques de la collecte

- ▶ Déposer vos déchets dans des sacs type « sac de déchets de jardin ».
- ▶ Les branchages devront être constitués en fagots ficelés.
- ▶ Aucun sac poubelle fermé ne sera ramassé.
- ▶ Limité à 3 sacs par propriété.
- ▶ La collecte s'effectuera devant votre domicile à partir de 7 h 30.
- ▶ Si vous habitez dans une impasse ou un lotissement privé, déposez vos déchets à l'entrée de la voie de desserte afin de faciliter le ramassage.

### Calendrier 2022

lundis 7 et 21 février 2022,  
lundis 7 et 21 mars 2022,  
lundis 11 et 25 avril 2022,

lundis 9 et 23 mai 2022,  
lundis 13 et 27 juin 2022.



## STOP AU CARÉNAGE SAUVAGE

Le carénage sauvage des bateaux sur le domaine public et dans les jardins de particuliers est strictement interdit. Cette opération doit se faire uniquement dans des lieux adaptés. En 2021, la société d'économie mixte locale (SAEML) Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, gestionnaire du port, avait mis en place un service de grutage. Ce service sera à nouveau proposé dès le 15 mars de cette année si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Le carénage sauvage est passible d'amendes de 150 € à 1 500 € pour les contraventions de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> classe (R541-76 et R212-48 du code de l'environnement, L2132-3 Code général de la propriété des personnes publiques) et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (L216-6 code de l'environnement).

Le carénage est une opération de révision périodique de la coque d'un navire en vue de lui redonner ses qualités nautiques. Elle consiste au nettoyage, gommage, ponçage, décapage de la couche superficielle de la coque, éventuellement au grattage des restes de peinture antifouling et la remise en peinture et/ou à la réparation de la carène du navire, c'est-à-dire la partie de la coque située sous la ligne de flottaison qui correspond donc aux eaux vives du navire.



# Calendrier de collecte des bacs à couvercle jaune



# Le Croisic

2022

2023

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
SAM 01	MAR 01	MAR 01	VEN 01	DIM 01	MER 01	VEN 01	LUN 01	VEN 01	SAM 01	MAR 01	JEU 01	DIM 01
MER 02	MAR 02	MAR 02	SAM 02	LUN 02	JEU 02	SAM 02	MAR 02	VEN 02	DIM 02	MER 02	VEN 02	LUN 02
LUN 03	JEU 03	JEU 03	VEN 03	MAR 03	VEN 03	VEN 03	MER 03	SAM 03	LUN 03	JEU 03	SAM 03	MAR 03
MAR 04	VEN 04	VEN 04	LUN 04	MER 04	SAM 04	LUN 04	JEU 04	DIM 04	MAR 04	VEN 04	DIM 04	MER 04
MER 05	SAM 05	SAM 05	MAR 05	JEU 05	VEN 05	MAR 05	VEN 05	LUN 05	MER 05	SAM 05	LUN 05	MER 04
JEU 06	DIM 06	DIM 06	JEU 06	VEN 06	LUN 06	MER 06	MAR 06	MAR 06	JEU 06	DIM 06	MAR 06	VEN 05
VEN 07	LUN 07	LUN 07	MAR 07	SAM 07	MER 07	VEN 07	VEN 07	MER 07	VEN 07	LUN 07	MAR 06	VEN 06
SAM 08	MAR 08	MAR 08	VEN 08	DIM 08	MAR 08	VEN 08	LUN 08	MER 08	SAM 08	MAR 08	JEU 08	VEN 07
DIM 09	MER 09	MER 09	SAM 09	LUN 09	JEU 09	SAM 09	MAR 09	VEN 09	DIM 09	MER 09	VEN 09	VEN 08
LUN 10	JEU 10	JEU 10	VEN 10	MAR 10	VEN 10	VEN 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	VEN 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	VEN 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	MER 11
JEU 13	DIM 13	DIM 13	JEU 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	LUN 13	MAR 13	JEU 13	VEN 13	MAR 13	VEN 12
VEN 14	LUN 14	LUN 14	MAR 14	VEN 14	MER 14	JEU 14	VEN 14	VEN 14	VEN 14	LUN 14	JEU 14	VEN 13
MAR 15	MER 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15	MAR 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	VEN 14
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	VEN 16	MAR 16	VEN 16	VEN 15
LUN 17	JEU 17	JEU 17	VEN 17	MAR 17	VEN 17	VEN 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	MER 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	VEN 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	VEN 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	VEN 20	VEN 20	MAR 20	VEN 20
VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	MAR 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	JEU 22	LUN 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	VEN 21
DIM 23	MER 23	MER 23	JEU 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	VEN 23	VEN 23	VEN 23	MAR 22	JEU 22	VEN 22
LUN 24	JEU 24	JEU 24	MAR 24	MAR 24	VEN 24	VEN 24	MAR 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	MAR 24	VEN 23
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	VEN 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	MAR 24
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	VEN 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	MAR 25
JEU 27	DIM 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	MER 27	MAR 27	MAR 27	VEN 27	VEN 27	SAM 27	VEN 27	VEN 26
VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	VEN 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	VEN 27
SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	VEN 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	VEN 28
DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30	VEN 30	VEN 30	MAR 30	VEN 30	VEN 29
LUN 31	JEU 31	JEU 31	SAM 30	MAR 31	JEU 30	DIM 31	MAR 31	VEN 31	LUN 31	MER 30	SAM 31	LUN 30

Plus d'infos : Service Déchets - 02 51 76 96 16

Présentez vos bacs la veille du jour de collecte, polignés tournées vers la route et rentrez-les dès que possible. Merci.



COLLECTE TOUS LES JOURS FÉRIÉS sauf le 25 décembre et le 1er janvier



Assérac • Bats-sur-Mer • Camoël • Fénel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoubiac • La Turballe • Le Croisic • Le Poulliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

www.cap-atlantique.fr



*« L'assistance est un devoir de l'état et un droit pour le citoyen. »*

Déclaration des droits de l'Homme



## LE CCAS

### en quelques mots

Le CCAS du Croisic met en œuvre les solidarités et organise l'aide sociale au profit des habitants de la commune

Il a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes missions d'accompagnement.

Pour y parvenir, notre CCAS possède une double fonction :

- Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...)
- Dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, micro-crédit social...), fruit de la politique sociale de la commune.

Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale du Croisic peut vous aider. Son rôle est également centré tant sur la bienveillance que sur la confidentialité des actions menées. Chaque personne qui contacte le CCAS peut être assurée de la grande vigilance que nous développons sur ces valeurs

essentielles au fonctionnement de notre structure locale.

#### Missions & Services du CCAS

Le CCAS est engagé sur plusieurs missions d'aide et d'accompagnement. Toutes personnes domiciliées à l'année au Croisic et installées depuis au moins 6 mois révolus peuvent bénéficier de ces aides. Elles doivent prendre contact auprès de l'accueil du CCAS et réunir tous les justificatifs (liste précisée lors du contact) nécessaires à l'étude du dossier.

#### L'aide et le secours d'urgence

Accessible à toute personne qui éprouve des difficultés financières pour les dépenses essentielles de la vie courante (loyer, facture d'énergie, eau, santé, etc.). Après étude, une aide financière ponctuelle peut être mise en place. Cette dernière ne peut revêtir un caractère systématique et n'a pas vocation à compenser

l'insuffisance permanente des ressources du demandeur.

*Décision d'octroi: le dossier est présenté au Conseil d'Administration du CCAS qui décide d'accorder l'aide (qui peut être totale ou partielle) ou de la refuser. Si la demande est acceptée, le CCAS règle directement le montant accordé aux fournisseurs ou prestataires.*

#### Le micro-crédit

Il est possible d'y recourir avec le Crédit Municipal de Nantes. Cette alternative est comme tout autre mode de financement soumis à condition de ressources et de taux d'endettement. Le micro-crédit est développé pour un projet à caractère social: exemple du financement d'un véhicule pour une mobilité professionnelle, d'un appareil électroménager...

*Procédure à suivre: après un premier contact avec le*

responsable du CCAS, le dossier est préparé avec l'ensemble des documents nécessaires à son étude et traitement. Le Crédit Municipal sera seul habilité pour formuler une décision (accord ou refus). Si accord, le Crédit Municipal débloque ensuite les fonds selon facturation et directement auprès du prestataire.

**L'aide au chauffage (510 € par foyer fiscal en 2021)**

Pour en bénéficier, la demande doit être déposée durant la période de septembre à octobre. Au-delà de ces deux mois, les demandes ne pourront être traitées. L'aide est par ailleurs soumise à plusieurs critères déterminés annuellement par le

conseil d'administration du CCAS (notamment aux personnes de 70 ans et plus et selon conditions de ressources). Les modalités d'accès sont diffusées largement par voie de presse locale fin août/début septembre, sur le site internet et Facebook de la mairie, ainsi que par affichage à l'accueil du CCAS.



**Téléassistance ou téléalarme**

Elle est accessible à toutes les personnes résidant au Croisic sans condition d'âge ni de ressources. Les pièces justificatives à fournir seront précisées par le CCAS lors de votre demande. Pour information, toute modification des coordonnées doit être systématiquement signalée au CCAS (risque de ne pas pouvoir bénéficier de cette assistance si un besoin se faisait sentir).

Quel est le fonctionnement de ce service? Il s'agit d'un système de sécurité au domicile de la personne qui lui permet en cas de difficultés (chute, malaise...) d'alerter l'opérateur de téléassistance via un collier / bracelet muni d'un déclencheur d'alarme. En cas d'alerte, l'opérateur contacte immédiatement une de deux personnes désignées lors de la signature du contrat (famille, amis, relation proche du domicile...).

La société Vitaris fixe les tarifs annuellement. Ils peuvent varier en fonction du revenu fiscal de référence. Pour information, le tarif de base s'établit à 15 € par mois pour 2021 selon les revenus (crédit d'impôt possible). Le service de base peut être amélioré en y ajoutant des options supplémentaires payantes. Le service est facturé mensuellement par la société Vitaris et payable par prélèvement automatique. ✓

## PORTAGE DES REPAS

### Organisation

Il s'agit d'un dispositif mis en œuvre et totalement géré par le CCAS : portage des repas et gestion des demandes (inscription, facturation et relations). Les repas sont préparés par l'hôpital communal et sont livrés en véhicule réfrigéré toute l'année, tous les jours (week-end et jours fériés compris) entre 8 h 00 et 12 h 45.

### Bénéficiaires

Ce service est ouvert à toutes les personnes sans condition d'âge ni de ressources et domiciliées au Croisic (exemple des accidents de la vie ou retour d'une hospitalisation...), que ce soit temporairement ou à l'année. De surcroît, il peut permettre à toute personne rencontrant un problème d'obtenir la mise en place de ce service sous 48 heures.

### Repas

Un menu « type » est proposé chaque jour de la semaine. Il est composé d'une entrée, d'un plat principal, de fromage et dessert. Les bénéficiaires ont la possibilité d'adapter leur commande à leur régime alimentaire (sans sel, diabète, etc.), voire de modifier la composition du menu type. L'offre peut être complétée par un potage, de l'eau ou du vin, du pain ou des biscottes, ceci sans modification du prix de base. Ce prix est susceptible d'être modifié au fil des années à venir, le CCAS préviendra alors les bénéficiaires le moment venu.

### Facturation et règlement

Chaque fin de mois, l'agent qui assure le portage des repas distribue la facture aux bénéficiaires qui doivent remettre un chèque conforme aux prestations réalisées et établi à l'ordre du Trésor Public. Possibilité de réaliser un virement bancaire.

### Crédit d'impôt

Une attestation du coût annuel de la prestation est délivrée en fin d'année par le CCAS. Il est en effet possible de bénéficier d'un crédit d'impôt pour dépenses faites auprès d'une société de services de livraison de repas à domicile et non sur le prix du repas lui-même. Selon la situation financière, il est possible de bénéficier d'une réduction de l'impôt ou d'un crédit d'impôt (personnes non imposables).



### Logement social

Le CCAS délivre les imprimés auprès des demandeurs. Il effectue la saisie informatique dans le fichier départemental dès réception de ce document dûment rempli accompagné des justificatifs qui seront précisés par l'agent d'accueil du CCAS.

Il est également possible de réaliser une demande de logement sur internet à l'adresse suivante: [www.demandelogement44.fr](http://www.demandelogement44.fr) 📄



### Transports

Le CCAS en partenariat avec le syndicat mixte de transports « Lila Presqu'île » agit comme un service de proximité pour la délivrance des titres de transport suivants:

📍 Lila gratuit

Les usagers domiciliés sur la commune peuvent obtenir une carte gratuite sous certaines conditions, notamment de

ressources. D'une manière générale, elle est accessible aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires du RSA « socle » et de l'Allocation Adultes Handicapés. Pour obtenir cette carte, il convient de présenter au CCAS les pièces justificatives qui seront précisées par le secrétariat. La délivrance de cette carte est valable un an et peut être utilisée sur toutes les

lignes régulières du réseau Lila Presqu'île.

📍 Lila Presqu'île à la demande

Il s'agit d'un service de transport collectif qui permet de réaliser des déplacements ponctuels de proximité et qui complète l'offre de transport du réseau Lila « Lignes régulières ». Il est réservé aux personnes qui résident sur la commune.

Ce service peut fonctionner selon deux principes de mobilité:

- Lila à la demande « arrêt à arrêt »: un véhicule prend en charge la personne qui en fait la demande à l'arrêt de bus le plus proche de



+

**Pour plus d'information :**  
 Syndicat mixte des transports  
 Tél. 02 40 620 620  
 CCAS - Tél. 02 28 56 79 00

son domicile et la dépose à l'arrêt qu'il a choisi dans la commune de destination.

· Lila à la demande « porte à porte » : ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite et celles qui sont âgées de 80 ans et plus. Le véhicule prend en charge la personne à son domicile et la dépose à son lieu de rendez-vous à l'instar d'un taxi.

*Justificatif à produire : un certificat médical pour les personnes à mobilité réduite et âgées de moins de 80 ans.*

Lors de chaque inscription, le CCAS communique les renseignements utiles pour ce service (heures de prise en charge, liste des arrêts, règlement intérieur, tarifs..).

Une carte d'une durée de validité de 2 ans et comportant un numéro de client est remise à chaque bénéficiaire. Ce numéro doit être communiqué au transporteur à chaque réservation que ce soit pour le service « arrêt à arrêt » ou pour le « porte à porte ».

#### 📍 Lila scolaire

L'inscription est à réaliser sur le site de Lila Presqu'île. Possibilité de télécharger l'application TixiPass pour l'achat d'un abonnement ou titre de transport. 📄

☎ Syndicat mixte des transports  
- Tél. 02 40 620 620 -  
www.lilapresquile.fr  
lilapresquile@lilapresquile.fr





# CARREFOUR FAMILLE

## Rôle d'intermédiaire du CCAS

### Aide sociale légale

Cette aide relève du Conseil Départemental. Elle est attribuée aux personnes âgées de plus de 60 ans pour la prise en charge des frais d'hébergement en établissements de type EHPAD ou long séjour ainsi que les frais d'aide à domicile (aide-ménagère) et aux personnes en situation de handicap de moins de 60 ans pour la prise en charge des frais d'hébergement en établissement « personnes handicapées » et des frais d'aide à domicile (aide-ménagère).

La commune du Croisic dispose sur son territoire de trois établissements concernés par ces dispositions: la maison de retraite « Les Lauriers », l'EHPAD « la Côte Sauvage » et le centre Saint-Jean-de-Dieu. Toutes les personnes qui résident dans

l'un de ces établissements peuvent faire appel à l'aide sociale du département pour la prise en charge de leurs frais d'hébergement, sous conditions financières. Attention, cette aide peut être récupérée sur la succession, y compris sur l'assurance vie.

### Aide personnalisée d'Autonomie (APA)

Cette aide est accessible aux personnes âgées de 60 ans et plus vivant à domicile ou en établissement adapté, justifiant d'une perte d'autonomie (\*) certifiée par le médecin.

L'aide financière est destinée à améliorer les gestes de la vie quotidienne (aide technique, aménagements, etc.). Le CCAS peut délivrer un dossier et apporter une assistance aux personnes qui

en font la demande. Cette aide est délivrée en fonction du niveau de ressources du demandeur, elle est calculée et versée par le Conseil Départemental.

*(\*) Le degré de perte d'autonomie est établi selon un classement « Groupe ISO Ressources » (GIR) classé de 1 à 6. Seuls les niveaux classés de 1 à 4 peuvent bénéficier de l'APA.*

### Emploi et égalité des chances

Le CCAS peut proposer une aide dédiée aux demandeurs d'emploi par la mise en place d'un accompagnement personnalisé (techniques de recherche d'emploi, CV, lettre de motivation, jeux de rôles, etc.).

L'égalité des chances est organisée autour du concept: un jeune / un mentor. Le *mentoring*



### Assistance administrative du CCAS

Les formulaires de demandes de carte de priorité d'invalidité (CMI), de stationnement, d'allocation adulte handicapé (AAH), de la prestation de compensation du handicap (PCH), etc. sont disponibles à l'accueil du CCAS.

Les dossiers de demande de CMI, ou de carte de stationnement pourront être complétés avec l'aide de notre agent d'accueil du CCAS. Pour des demandes nécessitant une étude plus approfondie (AAH, PCH...) nous vous dirigeons vers des personnes habilitées.



est un accompagnement dédié pour les jeunes en situation de post-BAC. Ce process vise à développer la recherche et la mise en œuvre d'un programme de formation aux études supérieures. Les rendez-vous avec le chargé de mission auprès de la mairie pour l'emploi et l'égalité des chances sont organisés les lundis après-midi. Le premier contact doit être enregistré auprès de l'accueil de la mairie.

**Plan canicule**

Le plan canicule (PNC) est activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre afin de prévenir et limiter les effets sanitaires des épisodes de chaleur et protéger les personnes seules ou isolées, vulnérables et fragiles par un contact régulier suivant les niveaux (4).

**Pandémie**

Un service d'assistance aux aînés en période de crise lors de pandémie (exemple du Covid) est activé par la mairie. Un dispositif d'appel hebdomadaire est mis en place pour des commandes de courses alimentaires, de première nécessité et de médicaments sur des ordonnances. La livraison et le service sont assurés, suivant une organisation spécifiquement prise en charge par des bénévoles. 📞

**+**  
**📞 Pour plus d'information :**  
 Accueil Mairie  
 Tél. 02 28 56 78 50

**☰ ZOOM SUR LES ACTIONS SOCIALES**

Selon les périodes, l'actualité ou les engagements portés par des bénévoles, le CCAS est en mesure d'assurer des ateliers de toute nature portant notamment sur :

- Animations et rencontres à thème,
- Ateliers hygiène santé,
- Ateliers découverte informatique,
- Rencontres intergénérationnelles.

La mise en œuvre de ces rencontres / ateliers donne lieu à une communication dédiée qui est publiée sur le site de la mairie ou par voie de presse.

Pour tout renseignement, prendre contact au CCAS.

📞 Tél. 02 28 56 79 00



**LES ÉTABLISSEMENTS**

Hôpital Intercommunal de la Presqu'île (H.I.P.I)

📞 Tél. 02 40 62 65 40

Les Hortensias (Résidence autonomie)

📞 Tél. 02 85 29 73 00

Centre Saint-Jean-de-Dieu

📞 Tél.02 40 62 60 00

## LES NUMÉROS UTILES

### Hôtel de ville

☎ 02 28 56 78 50  
 @ mairieducroisic@lecroisic.fr  
 www.lecroisic.fr

### CCAS

☎ 02 28 56 79 00  
 @ ccas@lecroisic.fr  
 www.lecroisic.fr

### Pharmacie

#### Pharmacie du Port

☎ 02 40 23 06 67

#### Pharmacie Thiébaud-Lardière

☎ 02 40 23 02 20

### Médecins

#### Docteur Duhem

☎ 06 95 82 15 94  
 www.doctolib.fr

### Infirmiers

#### Maison pluridisciplinaire

☎ 06 31 43 50 79  
 22, avenue Henri-Becquerel  
**15, place Donatien-Lepré**  
 ☎ 02 40 62 91 79

#### 24, place Dinan

☎ 02 40 60 14 84

### Kinésithérapeutes

#### 15, rue Henri-Dunant

☎ 02 40 23 14 83

#### Maison pluridisciplinaire

☎ 06 82 68 02 14  
 22, avenue Henri-Becquerel

### Dentiste

#### 3, place de la Croix de Ville

☎ 02 40 23 01 36

### Ambulance

#### Océanes

☎ 02 40 23 06 17

### Numéros à connaître

Samu ☎ 15

Police Secours ☎ 17

Numéro d'urgence européen

☎ 112

Sapeurs-pompiers ☎ 18

Numéro d'urgence

(sourds & malentendants) ☎ 114

Violences aux femmes ☎ 39 19



## ZOOM SUR

### Les acteurs sociaux

▶ La Croix Rouge, ▶ Les Restos du Cœur, ▶ Le Secours Catholique.

D'autres acteurs sociaux peuvent intervenir ou vous aider ; il s'agit notamment des particuliers rémunérés en chèque emploi service, et de toutes les associations et entreprises « d'aide à la personne » et « aux aidants » dont la liste est à votre disposition auprès du secrétariat du CCAS.



## « INVENTONS le tourisme durable »

Le Croisic récompensé par le Département pour ses aménagements cyclables.

**D**ébut 2020, la Ville du Croisic avait concouru à l'appel à projets « *Inventons le tourisme durable* » organisé par le conseil départemental de Loire-Atlantique. Courant décembre 2021, Janine Le

Bihan-Pennanroz, présidente de l'office de tourisme, et Gilles-Antoine Beaupérin, adjoint aux Finances, recevaient un prix dans la catégorie « *Itinérance Douce* », pour la Ville du Croisic et un chèque de 10 000 € des mains de Michel Ménard,

président du Département et de Rémy Orhon, vice-président en charge du Développement économique de proximité, de l'économie sociale et solidaire et du Tourisme. Ce prix récompense la mise en place de 2 bornes de recharges

électriques et l'aménagement de stationnements vélos (96), « *On ne s'est pas contenté d'acheter du mobilier urbain dans un catalogue, nous avons acheté du bois autoclave et les services techniques ont réalisé des porte-vélos adaptés à l'image du Croisic. Nous avons aussi eu une longue réflexion sur la pertinence de leur implantation* » explique l'adjoint aux Finances.

Depuis 2015, le Département poursuit l'objectif de soutenir l'écoresponsabilité touristique des

territoires et la mobilisation des acteurs autour d'une approche environnementale, économique et sociale. « *Inventons le tourisme durable* » a pour objectif de valoriser le savoir-faire en matière de développement touristique des territoires et de fédérer les acteurs de Loire-Atlantique dans la mise en œuvre d'un tourisme responsable. Le Département participe à une hauteur maximum de 50 % du budget global des projets lauréats, qui doivent répondre aux thématiques de l'itinérance douce touristique (fluviale,

pédestre, cyclable, maritime, équestre), de la valorisation du patrimoine naturel, historique et industriel et du tourisme social et solidaire. ▼



## LOUEURS SAISONNIERS : DEVENEZ PARTENAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Si vous louez un bien à destination des visiteurs et touristes, vous pouvez bénéficier des actions de communication de l'office de tourisme en devenant partenaires (tarif de l'adhésion, consulter l'office de tourisme).

- ▶ Promotion de votre bien dans le guide des hébergements (6 000 ex./an).
- ▶ Référencement sur le site Internet.
- ▶ Abonnement à la newsletter recensant les animations estivales : visites, spectacles, concerts, balades.

Par ailleurs, certains comités d'entreprise prennent en charge une partie de la location de leurs adhérents si ceux-ci s'adressent à un office de tourisme. Enfin l'office de tourisme participe à accroître la notoriété du Croisic avec une participation au salon du Tourisme, des publicités dans la presse spécialisée, de l'affichage public, blogueurs, etc.

L'office de tourisme offre également un service de proximité indispensable et gratuit en étant ouvert 6jrs/7jrs du 1<sup>er</sup> octobre et 31 mars puis 7jrs/7jrs du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Enfin l'office de tourisme accompagne ses partenaires dans leurs démarches de classement afin de bénéficier d'une taxe de séjour réduite pour le locataire et de bénéficier d'avantage fiscal et notamment d'un abattement forfaitaire de 71 % pour le loueur. N'hésitez pas à prendre contact avec l'office de tourisme, cette aide est entièrement gratuite.



# MISE EN ACCESSIBILITÉ VÉLO

## du tour de côte, partie 2



Comme prévu, la seconde tranche de travaux sur le tour de côte a démarré. Avant de requalifier la chaussée, ce sont les interventions souterraines qui mobilisent le plus de temps: adduction d'eau, assainissement, eaux pluviales.

**D**epuis début janvier, les travaux préalables aux aménagements cyclables sur la route départementale 45 ont repris. Les premières opérations concernent les fluides en sous-sol notamment les réhabilitations des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, sous la maîtrise d'ouvrage de Cap Atlantique.

Ces actions sont décomposées en cinq secteurs entre la rue du commandant Charcot et la rue Henri-Becquerel avec quelques interventions très ponctuelles sur le réseau d'eaux pluviales.

Puis dans un second temps, les travaux se poursuivront de la rue de Brocéliande à la rue du commandant Charcot, pour une durée de six semaines et demie.

La fin du chantier est estimée courant mars 2022 en prenant

en compte la reprise des branchements individuels sur la nouvelle canalisation.

Quant au secteur de Port-Lin, il fera l'objet d'une 3<sup>e</sup> tranche spécifique compte-tenu de la difficulté de cette zone urbanisée très étroite, de l'environnement économique et commercial et du patrimoine architectural remarquable.

À terme, les 6,5 km de cet axe stratégique devraient être

complètement cyclables avec la mise en place de tous les équipements routiers, et plus particulièrement le marquage au sol d'une chaussée à voie centrale banalisée. Ce dispositif vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser. ❖



## ZOOM SUR

### Calendrier prévisionnel

Les travaux ont débuté le 10 janvier 2022 pour une durée de 4,5 mois, soit jusqu'au 25 mai 2022. Ils peuvent cependant voir leur calendrier évoluer en fonction des conditions réelles de leur exécution notamment liées à l'encombrement du sous-sol et aux conditions météorologiques.

### Circulation - déviation

Travaux en route barrée à l'avancement des travaux et mise en place d'une déviation par la rue Henri-Dunant et l'avenue Gambetta.

### Collecte des déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères des particuliers est le jeudi matin. Des points d'apport volontaire seront créés provisoirement aux extrémités de chantier.

### Transports scolaires et lignes régulières

Les lignes de bus 5, 6 et Croisibus ainsi que les transports scolaires (primaires, collèges, lycées) ne seront pas impactées par les travaux.



## ÉLÉMENTS CLÉS DES TRAVAUX

### SECTEURS CONCERNÉS

avenue de la Pierre Longue, avenue de Port Lin et place du Général de Gaulle, avenue Henri-Becquerel.

Les travaux conduits par Cap Atlantique et réalisés par l'entreprise COCA, consistent :

- ▶ Avenue de la Pierre Longue : renouvellement de 1 477 ml du réseau d'alimentation en eau potable et de 38 branchements, ainsi qu'au renouvellement de 55 ml du réseau d'eaux pluviales
- ▶ Avenue de Port Lin et place du Général de Gaulle : réhabilitation de 323 ml du réseau d'eaux usées et de 8 branchements, ainsi qu'au renouvellement de 12 ml du réseau d'eaux pluviales
- ▶ Avenue Becquerel : renouvellement de 275 ml du réseau d'alimentation en eau potable et de 7 branchements, de la réhabilitation de 370 ml du réseau d'eaux usées et de 22 branchements, ainsi que de la réhabilitation de 8 ml du réseau d'eaux pluviales.

**COÛT DE L'OPÉRATION : 800 000 € TTC.**

### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des travaux d'effacement de réseaux et la pose de câble électrique seront réalisés par la commune et Enedis en même temps.

### CONTACT

Direction Technique de Cap Atlantique. Tél. : 02 28 54 17 20 pendant les horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 le vendredi.



## VERS UNE PLACE DINAN rénovée

Depuis plusieurs années, la Ville entreprend une requalification du centre-ville (quartier de la halle du marché, quartier de l'église-médiathèque-hôtel de ville, etc., rue de Kervenel/avenue Gambetta). Sur ce mandat, les élus souhaitent réaménager la place Dinan.

« La réhabilitation de la place Dinan est la suite logique de la requalification de l'entrée de ville et de notamment l'avenue Aristide-Briand effectuée en 2016. Cette zone fait aussi la jonction avec les rues semi-piétonnes du Pilon et de Saint-Yves et la rue de Kervenel » explique le maire du Croisic Michèle Quillard. Mais la réflexion ne se cantonne pas uniquement à la place, elle prend aussi en compte un plus large périmètre avec la rue du Requier, la rue et le quai Hervé-Rielle et la rue du Traict. L'enjeu de la rénovation de l'hypercentre a toujours été de favoriser l'attractivité économique et touristique de la commune « Je souhaite que continue la conquête du centre-ville par le piéton et le cycliste en favorisant la mixité des usages car ceux-ci pérennisent l'activité commerciale » ajoute le premier magistrat du Croisic. Une étude va être lancée d'ici un an sur ce périmètre. Mais dans un premier temps, Cap Atlantique va

procéder au changement de la canalisation qui récupère les eaux de pluie et de ruissellement du bassin versant avenue Gambetta, hôpital, rue Jean-Gouzo. La tranchée traversera la place Dinan. Elle partira de la place du Requier jusqu'au rond-point de la Poste pour se jeter dans le port. Les raccordements des riverains à la conduite d'eau potable vont être aussi changés pour du neuf.

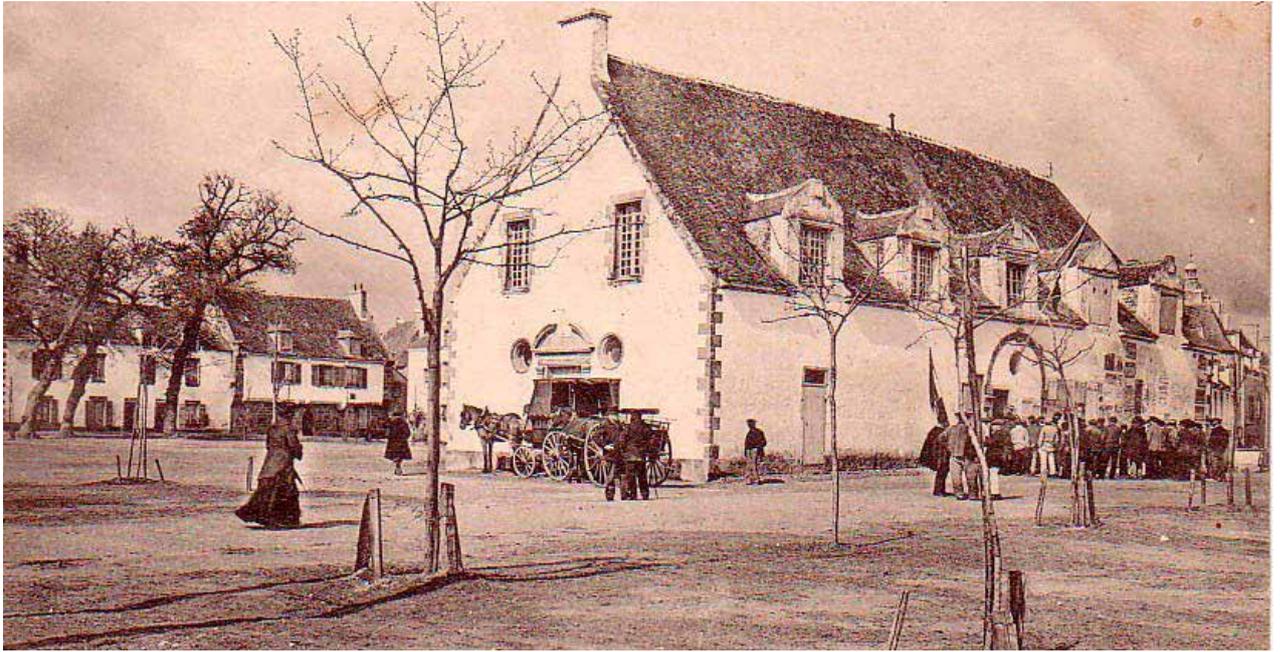
#### Fouille

Dans le même temps, l'Institut national de recherche archéologique préventive (Inrap) procédera à des fouilles en effectuant des sondages de sols par des tranchées de 2 m de large jusqu'à 2 m de profondeur. En effet, c'est sur ce site qu'auparavant se dressait le château du Croisic (voir page 40). Ces interventions devraient intervenir fin octobre-début novembre.

Les travaux d'embellissement de la place ne débuteront

qu'après ces étapes obligatoires « plusieurs cabinets d'urbanisme seront mis en concurrence pour nous proposer leur vision de cette espace. Bien sûr, ils auront un cahier des charges. Aujourd'hui, il n'est pas précisé mais quelques axes se dégagent: mettre en cohérence le terme de place car aujourd'hui, c'est plutôt un parking. Nous souhaitons maintenir les usages avec la présence de notre marché hebdomadaire, gommer le trop fort dénivelé et traiter l'espace de bord à bord des riverains, permettre le déploiement des terrasses commerciales sur un même niveau, revoir le sens de circulation si nécessaire afin de sécuriser les déplacements voitures, cyclistes et piétons, mettre en valeur notre patrimoine architectural dont certaines habitations remarquables, repenser l'éclairage, redonner à ce secteur son caractère de place publique, etc. Nous ne sommes qu'au début de nos réflexions ». ▼





Du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1900, l'hôtel de ville du Croisic était place Dinan sur l'emplacement de l'ancien château rasé en partie en 1597 sur ordre d'Henri IV.

## LE CHÂTEAU DU CROISIC, mythe ou réalité

Qui s'intéresse à l'histoire du Croisic a entendu parler une fois ou l'autre de l'existence passée d'un château au Croisic, celui-ci se serait situé sur l'actuelle place Dinan. Difficile d'imaginer aujourd'hui l'existence de ces fortifications dont tout vestige a disparu.

Pourtant son existence est attestée. Les premiers capitaines connus sont dits de Batz mais leur nom est associé à celui du Croisic en 1397 et 1434; à partir de 1442

n'apparaît plus que la mention du Croisic. Cette situation tient compte d'une réalité, les fortifications sont localisées au Croisic. C'est vers 1360 que le duc Jean IV de Montfort fait lever des taxes et demande à l'amiral Nicolas Bouchart, croisicais d'origine, d'édifier de nouvelles fortifications au Croisic, notamment un château-fort et un rempart à l'entrée de la presqu'île au lieu-dit la Barrière.

Des travaux sont ensuite attestés en 1495 et 1515-1516. Ces fortifications, hâtivement et économiquement établies pour les besoins du temps, avaient surtout pour objet de mettre la ville à l'abri d'un coup de force plutôt que de lui permettre de repousser une attaque sérieuse par voie terrestre. Ainsi Le Croisic n'accède pas au rang des places fortes de Bretagne. Ces fortifications

récompensaient surtout les Croisicais de leur soutien au Duc pendant les guerres de Succession de Bretagne.

Ces défenses n'eurent finalement jamais une réelle importance défensive. En effet, elles furent construites avec peu de soin et seulement en vue des exigences du moment car au bout d'un siècle et demi, dans le renouvellement du billot (taxe sur la consommation de vin), le château est dit « *vieil et ancien, ruylneux et indigent de réparation* ».

Pourtant pour les Croisicais, cette concession du duc de Bretagne est fondamentale. En effet, elle permet à la cité portuaire naissante de s'affirmer en tant que ville indépendante de Guérande qui est alors la cité prédominante de la région. Le château du Croisic est l'illustration de l'émancipation du port par rapport à Guérande.

Sa construction marque pour Le Croisic le début d'une prospérité éclatante qui ne cessera pas avant le XVII<sup>e</sup> siècle.

Le château sert ainsi de premier hôtel de ville. En 1517, un logis neuf est construit dans son enceinte. Jusqu'en 1586, les assemblées de ville se tiennent encore au château et les munitions sont stockées dans la tour neuve. Des réparations sont encore mentionnées en 1564. En 1597, le château est définitivement démantelé et ruiné par le capitaine de la Tremblaye pendant les guerres de Religion. En 1629, les ruines sont concédées par Louis XIII aux Croisicais pour construire une Maison de Ville. Les pierres du château servent à élever la nouvelle mairie du Croisic,

vaste halle située au nord de la place, qui rassemblait au rez-de-chaussée les étals des bouchers de la ville et à l'étage, les bureaux de la communauté de bourgeois. Mais l'espace n'est définitivement aménagé et nivelé qu'en 1756 par un régiment de Dinan, en garnison dans la ville. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, ordonne la plantation d'ormes sur la place pour compléter ces travaux.

Pourtant l'auteur Henri du Fresne écrit qu'en 1884, des vestiges sombres sont encore visibles sur une partie de la place Dinan et ne disparaissent finalement qu'après cette date. Terminons en essayant de mieux visualiser ce château: il se présentait vraisemblablement, d'après deux documents d'archives de 1561

et 1634, comme un corps de bâtiment circonscrivant une cour intérieure et flanqué de 3 tours en saillie aux angles. Il correspondait à l'emprise actuelle de la place Dinan et donnait directement sur la mer qui en alimentait les fossés. En 1634, les remparts n'ont plus que quelques mètres de hauteur et seule une tour domine le site du côté de la rue Saint-Yves et sert encore de prison. Les principaux bâtiments intérieurs sont en ruine. Un bastion, un fortin plus qu'un château, voilà comment l'on peut considérer les fortifications du Croisic. Elles suffirent à la cité pour affirmer son prestige, sa prospérité et son indépendance. ✓

**Laurent Delpire,**  
auteur et historien croisicais

## UN NOUVEAU MONUMENT HISTORIQUE AU CROISIC

Par arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2021, l'escalier de l'hôtel de Kersalio, 10-11 quai de la Petite Chambre ainsi que sa tour ont été inscrits au titre des monuments historiques suite à une demande formulée par les copropriétaires. Cet escalier rampe-sur-rampe intérieur, construit au milieu de XVI<sup>e</sup> siècle pour Guillaume Le Roy, marchand croisicais d'obédience protestante, présente un intérêt suffisant au regard de l'histoire et de l'art qui justifie sa préservation. Il s'agit du seul escalier de cette importance au Croisic, témoignant de la richesse et de l'ambition de certains négociants dès la Renaissance. L'ensemble est construit majoritairement en calcaire et s'inspire largement de modèles savants conservés dans certains manoirs et châteaux de la région. Cet élément architectural rejoint les 12 autres monuments historiques présents sur le territoire de la commune.





## 2022 : C'est reparti pour 4 tours

Au printemps de cette année se dérouleront les élections présidentielles le dimanche 10 avril pour le 1<sup>er</sup> tour et le dimanche 24 avril pour le second. 49 jours plus tard, les électeurs seront invités à élire leurs représentants à l'Assemblée Nationale les dimanches 12 et 19 juin. Au préalable pour exercer son devoir civique, il faut être inscrit sur la liste électorale de sa commune.

**V**ous pouvez vous inscrire jusqu'au mercredi 2 mars 2022 sur Internet et jusqu'au vendredi 4 mars en mairie pour élire le futur président de la République

et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives. Il est désormais possible d'effectuer cette démarche sur Internet via le téléservice disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

Les pièces demandées doivent être numérisées: un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile du Croisic établi à votre nom

(attestation ou facture de moins de 3 mois d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite.

Pour les personnes hébergées, une attestation sur l'honneur, la carte nationale d'identité, une facture de l'hébergeur, un bulletin de salaire ou titre de pension ou tout document avec l'adresse de l'hébergeur). Mais vous pouvez toujours réaliser votre inscription à l'hôtel de ville avec les mêmes pièces demandées que sous la forme dématérialisée mais accompagnées du Cerfa

n° 12669\*02. Ce document est téléchargeable sur [service-public.fr](http://service-public.fr) mais aussi disponible en mairie.

Enfin, par courrier (cachet de la Poste de la date de clôture faisant foi) accompagné des pièces.

#### Vote par procuration

Ce dispositif est dorénavant simplifié. Depuis le 3 janvier, il est possible que vous donniez (le mandant) procuration à un autre électeur (le mandataire) même si celui-ci n'est pas inscrit dans la commune. Toutefois, ce mandataire doit toujours se rendre dans le bureau de vote

du mandant pour voter. Pour les scrutins de 2022, le mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration électorale établie en France. La demande de procuration peut se faire sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), par le formulaire Cerfa n° 14952\*02 accessible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou par le formulaire Cerfa n° 126668\*01 remis par les autorités de police directement au guichet du commissariat. Mais quelle que soit l'option retenue, le mandant devra toujours se rendre au commissariat ou à la gendarmerie afin de faire contrôler son identité. 



## CAS PARTICULIERS

Le propriétaire d'une résidence secondaire peut préférer voter dans la commune où elle est située. Inscription avec sa carte nationale d'identité et être inscrit au rôle des contributions directes depuis 2 ans minimum.

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie. Vous pouvez vérifier votre inscription sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Pour les personnes de moins de 26 ans souhaitant s'inscrire dans la commune de domicile de leurs parents, sont acceptées les pièces prouvant que vos parents sont bien domiciliés au Croisic (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). Veillez à ce que les factures soient établies à leurs noms et prénoms et qu'elles datent de moins de trois mois. Les pièces prouvant la filiation avec le titulaire de la domiciliation (copie du livret de famille, extrait d'acte de naissance avec filiation).

#### Qu'est-ce qu'une procuration ?

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

# AGENDA

février | mars | avril 2022

## FÉVRIER 2022

### Café littéraire

mardi 1<sup>er</sup> février, à 17h30.

Public adulte, entrée libre.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Sport, santé & bien-être

jeudi 3 février, de 10h30 à 11h30,

Gymnase Gabriel-Gouraud.

⊕ Ville du Croisic | Service des Sports

### Café numérique

samedi 5 février, à 17h00.

La société numérique, des équilibres bouleversés : pour quel nouveau paradigme ?

Public adulte, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Quatuor Cambini-Paris

mercredi 9 février, à 20h30,

salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic

### Soirée ciné

samedi 12 février, à 19h00.

Public adulte, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre



### Jeux de société

mardi 15 février, à 15h00.

Dès 6 ans, entrée libre.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Heure du conte

mercredi 16 février, à 17h00.

De 6 à 8 ans, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Le cabaret bullesque de Monsieur Zig

mercredi 16 février à 17h00,

salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic



### Heure du conte

mercredi 23 février, à 17h00.

De 3 à 6 ans, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Conférence "Comment raconter une élection présidentielle"

vendredi 25 février, à 18h30,

salle Jeanne d'Arc.

Par Ariane Chemin, Grand Reporter au journal Le Monde.

⊕ Ville du Croisic

## MARS 2022

### Café littéraire

mardi 1<sup>er</sup> mars, à 17h30.

Public adulte, entrée libre.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Les petits dévoreurs

mercredi 2 mars, à 11h00.

De 6 mois à 3 ans, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Heure du conte

mercredi 2 mars, à 17h00.

De 6 à 8 ans, sur inscription.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Sport, santé & bien-être

jeudi 3 mars, de 10h30 à 11h30,

Gymnase Gabriel-Gouraud.

⊕ Ville du Croisic | Service des Sports

### Théâtre "Ce soir, on sort"

samedi 5 et dimanche 6 mars,

Salle Jeanne d'Arc

⊕ Théâtre du Grand Traict

### Semaine maritime

du 5 au 13 mars

(détails page 16)

⊕ Ville du Croisic

### Prix des lecteurs 2022 - rencontre

samedi 12 mars, à 11h00.

⊕ Médiathèque Le Traict d'encre

### Sport, santé & bien-être

jeudi 17 mars, de 10h30 à 11h30,

Gymnase Gabriel-Gouraud.

⊕ Ville du Croisic | Service des Sports

### Est-ce que j'ai une gueule d'Arletty

vendredi 18 mars, à 20h30,

salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic

# AGENDA

février | mars | avril 2022

## Saint-Patrick

samedi 19 mars, à 18 h 00,  
ancienne criée.

⊕ Club de croisière croisicais

## Conférence

### "Les lumières du ciel"

vendredi 25 mars, à 18 h 30,  
salle Jeanne d'Arc.

Par Jean Audouze, astrophysicien.

⊕ Ville du Croisic

## AVRIL 2022

## Denis Maréchal sur scène

vendredi 1<sup>er</sup> avril, à 20 h 30,  
salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic

## Ours

vendredi 8 avril, à 20 h 30,  
salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic

## Conférence

### "Le monde des vins anciens"

vendredi 15 avril, à 18 h 30,  
salle Jeanne d'Arc.

Par François Audouze.

⊕ Ville du Croisic

## Sport, santé & bien-être

jeudi 28 avril, de 10 h 30 à 11 h 30,  
Gymnase Gabriel-Gouraud.

⊕ Ville du Croisic | Service des Sports

## Mental Circus

samedi 30 avril, à 20 h 30,  
salle Jeanne d'Arc.

⊕ Ville du Croisic

## ZOOM SUR

### LE PRINTEMPS DES POÈTES - L'ÉPHÉMÈRE

#### EXPOSITION I du 1<sup>er</sup> au 31 mars

Exposition d'une collection de livres d'artistes et de livres pliages, fruit du travail de Ghislaine Lejard, artiste, poétesse et collagiste nantaise, seule ou en collaboration avec des poètes et écrivains.

#### DÉCOUVERTE DE L'EXPOSITION AVEC L'ARTISTE I samedi

5 mars, de 17 h 00 à 18 h 00

Découverte de l'exposition de livres d'artistes et de livres pliages avec Ghislaine Lejard. Sur inscription.

#### RENCONTRE POÉTIQUE I samedi 12 mars, à 17 h 30

Venez écouter des lectures à voix haute des textes du poète et artiste François Teyssandier. Ces lectures sont suivies d'un moment d'échange avec le public.

Public ado/adulte, sur inscription.

#### ATELIER COLLAGE I samedi 26 mars, de 10 h 30 à 12 h 30

Animé par la collagiste et artiste Ghislaine Lejard.

Le collage est une poésie qui s'émancipe des mots, en ce printemps des poètes 2022, nous chercherons lors de l'atelier à faire naître des collages qui seront poésie en dehors des mots.

Public ado/adulte (dès 12 ans), sur inscription.

#### ATELIER D'ÉCRITURE I samedi 26 mars, de 15 h 00 à 17 h 00

Animé par l'auteure Marie B. Guérin.

Vous explorerez la poésie autour de la thématique de l'éphémère. À partir des collages réalisés lors de l'atelier de la collagiste Ghislaine Lejard, Marie B. vous accompagnera dans l'écriture de textes poétiques.

Public ado/adulte (dès 14 ans), sur inscription.

#### EXPOSITION I du samedi 26 mars au samedi 10 avril

Exposition des collages et textes réalisés durant le printemps des poètes.

# TRIBUNE

## LE CROISIC, C'EST VOUS

Chères Croisicaises, chers Croisicais,

Vous avez passé le début de 2021 sous la menace Alpha, la rentrée à l'ombre de Delta, les fêtes à la maison contre Micron.

Convenons-en, cette pandémie qui n'en finit pas a tout pour nous rendre morose. Malgré cette situation, les élus et les agents municipaux sont restés mobilisés.

La médiathèque a continué de fonctionner et vous êtes de plus en plus nombreux à vous y rendre. Et oui, les Croisicais lisent! L'ouverture de cette structure décriée par certains correspond à un réel besoin. Notre ville n'oublie pas son passé et le recueil

d'entretiens intitulé « *Les Croisicais et la mer* » rencontre un grand intérêt. Ces interviews sont disponibles à la médiathèque et très appréciées.

L'offre médicale au Croisic, comme vous le savez, s'est considérablement réduite avec le départ de plusieurs médecins. L'arrivée d'un nouveau praticien courant novembre et celle d'un autre fin mars devrait nous donner un peu plus de visibilité. Cette recherche de médecins libéraux va se poursuivre. Dans le domaine de l'aide à la population, nous maintenons le ramassage des déchets verts,

instauré lors du 1<sup>er</sup> confinement. Mais, nous en appelons au civisme de tous, il n'est pas admissible que ce service soit considéré comme une déchetterie. Il en existe une derrière la gare SNCF. Le personnel municipal doit être respecté et il est intolérable que certains individus se croient autorisés à les insulter.

Enfin, le dynamisme culturel de notre ville va se traduire en mars par une manifestation d'envergure nationale puisque la revue maritime Le Chasse-Marée a choisi Le Croisic pour fêter ses 40 ans d'existence.

# TRIBUNE

## JEAN-LUC BODEN, conseiller municipal

Il est parfois des motifs où l'expression peut revêtir un caractère novateur sans être suffisamment reconnue... Reprendre son indépendance est une des modalités qui peut permettre de pallier le défaut de communication et d'action fédératrice.

Dans un contexte compliqué ces derniers mois j'ai donc pris la décision de recentrer ma participation au conseil municipal en quittant la liste « Un nouveau Cap » afin justement de mieux développer mon engagement auprès de la population.

Cette nouvelle identification de mon parcours au sein de la municipalité me permet maintenant d'agir dans le sens de l'intérêt général tel que je l'identifie notamment au sein de l'action sociale dans son acception large.

J'ai mené au cours du dernier trimestre 2021 ma mission sur l'emploi et l'égalité des chances tout en observant en parallèle les vicissitudes que la municipalité a vécu dans la gestion de la maison médicale. Il est clair que nul n'est averti ou ne bénéficie de l'immunité collective compte tenu des enjeux majeurs qui figurent derrière

cette situation. Toujours est-il qu'il faut reconnaître l'investissement fort produit par l'équipe en place en dépit de tout ce qui a pu être évoqué ou critiqué. Il est manifeste que les mois à venir seront de nature à résoudre les difficultés qui se sont multipliées ces derniers mois dans un contexte de pandémie exacerbée qui ne peut en aucun cas faciliter la tâche des acteurs de ce changement qui nous est imposé.

Je vous souhaite le meilleur pour l'exercice 2022.



En ce mois de janvier 2022, nous vous présentons chères Croisicaises et chers Croisicais nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année à partager avec vos familles et ceux qui vous sont chers. Nous espérons tous pouvoir retrouver, en pleine forme, une vie normale. Nous souhaitons profiter à nouveau de toute la vitalité des associations culturelles et sportives et redonner vie à nos lieux de rencontre, nos cafés et restaurants, nos commerçants.

En 2020, lors de la dernière élection municipale, vous nous avez accordé votre confiance, vous avez été nombreux à nous soutenir puisque vous nous aviez crédité de plus de 1000 voix soit 43 % des votes exprimés. Le programme que nous vous avons proposé vous avait enthousiasmé et notre liste pouvait constituer une alternative crédible.

A l'issue de cette élection, la loi électorale étant ainsi faite, nous avons obtenu 6 sièges sur les 27 à pourvoir. C'est sur cette base que nous nous sommes attachés à vous représenter, défendre votre point de vue et l'intérêt général au sein des commissions et lors des conseils municipaux.

Depuis notre liste a subi plusieurs modifications :

. Patrick Duchesnes a démissionné de son mandat, parce que dans la perspective de l'avenir il souhaitait céder sa place à un colistier plus jeune tout en restant en arrière plan au service de la liste. (ce qui a le mérite de la clarté).

**. F Bally et plus récemment Jean-Luc Boden, Christine Perrot et Daniel Florimond ont, pour ce qui les concerne, décidé de conserver leur poste de conseiller tout en s'affranchissant d' « Un Nouveau Cap » à qui pourtant ils doivent leur élection. Ils deviennent donc indépendants en prétendant qu'ils ne rallient pas la majorité. Nous espérons toutefois que lors des prochains conseils municipaux, ces dissidents resteront impliqués et qu'ils continueront à défendre les projets qu'ils ont participé à établir.**

Ceci est regrettable et dommageable car une opposition unie même si elle est minoritaire en terme de sièges, représente un garde-fou utile.

À l'heure où nous rédigeons cette tribune, nous attendons toujours avec impatience le débat annuel d'orientation budgétaire. et le budget 2022. Ce débat qui est une obligation légale, est important car il pose les bases de la politique municipale qui sera conduite en 2022 et les années à venir. Nous sommes l'une des rares communes du département à n'avoir toujours pas tenu ce débat et à ne pas savoir quand il aura lieu.

Au cours des mois à venir, nous ne manquerons, avec tous les soutiens qui nous restent fidèles, de continuer à vous tenir informés des décisions municipales importantes et des analyses que nous en faisons.



*Meilleurs  
Vœux*

**Michèle Quellard, maire du Croisic,  
le Conseil Municipal et le personnel communal  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année 2022.**